

ErgoSanté obtient le marquage CE pour son exosquelette industriel

Anduze, le 9 juillet 2019 : ErgoSanté, acteur technologique de l'économie sociale et solidaire dédié à la santé et au bien-être au travail, a obtenu le 3 juillet 2019 le marquage CE pour son exosquelette SHIVA EXO issu de sa filiale de production Ergosanté Technologie. Ce label atteste de la conformité du produit à la réglementation européenne applicable aux machines (directive 2006/42/CE), notamment en matière de santé, de sécurité et d'impact environnemental. Il facilite la commercialisation du SHIVA EXO dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Le SHIVA EXO est le fruit de 3 années de recherche et développement, effectuées dans le cadre d'un partenariat d'innovation avec la SNCF. De conception et de fabrication 100% française, le SHIVA EXO est un exosquelette passif (entièrement mécanique) multifonctions destiné aux opérateurs de l'industrie. Il permet de soulager les tensions au niveau de la nuque, de l'épaule, du dos et du coude et inclut également une aide à la charge. Il a pour fonction de préserver la santé des opérateurs qui travaillent de façon prolongée dans des positions pénibles, les bras en l'air par exemple, ou portent des charges lourdes.

Pour Samuel Corgne, dirigeant-fondateur d'ErgoSanté, « le SHIVA EXO est un des premiers exosquelettes industriels à bénéficier du marquage CE. Au-delà des pré-commandes enregistrées auprès des technicentres dans le cadre de notre partenariat avec la SNCF, nous recevons de nombreuses marques d'intérêt de la part d'industriels en France et en Europe. Le marquage CE va permettre d'accélérer le processus de vente. Avec un carnet de commande de plusieurs dizaines d'unités qui croît chaque semaine, Ergosanté se concentre désormais sur l'augmentation de ses capacités de production. »

A PROPOS D'ERGOSANTE

Parce que malgré les progrès de la société, le travail en entreprise génère de plus en plus de troubles de santé, ErgoSanté conçoit et fournit des solutions sur-mesure pour améliorer les conditions de travail des personnes valides et non valides, en amenant l'innovation technologique au service du plus grand nombre.

Ergosanté conçoit et distribue du matériel ergonomique sur mesure, adapté aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs collaborateurs : son ambition est de proposer la meilleure solution technique face aux problématiques de santé en entreprise jusqu'au handicap.

Créée en 2013, ErgoSanté réunit 50 collaborateurs experts répartis au sein de 12 agences pour accompagner les entreprises sur tout le territoire français.

<http://www.ergosante.fr/>

CONTACTS

Presse : Calyptus - Mathieu Calleux / Nicolas Hélin – 01 53 65 37 91 / 37 96 – ergosante@calyptus.net